



## LETTRE OUVERTE DE L'OBSERVATOIRE DE LA COP EN AMAZONIE (OCA)<sup>1</sup>

Belém, le 20 octobre 2025

À l'attention des autorités compétentes, aux représentants de la société civile, aux organisations internationales et aux populations brésiliennes et amazoniennes.

Nous, membres de l'Observatoire COP en Amazonie (OCA), issus d'un projet d'extension lié à la licence de Relations Internationales de l'Université d'État du Pará (UEPA), nous adressons publiquement pour exprimer notre position éthique et politique face aux défis socio-environnementaux de l'Amazonie et la gouvernance climatique dans le contexte de la COP-30.

Notre initiative vise à renforcer les universités publiques comme espace de dialogue critique entre différents domaines du savoir. Nous cherchons à promouvoir une construction du savoir qui dépasse les limites de la salle de classe, en établissant une relation horizontale avec les communautés amazoniennes et en valorisant les expériences et le pouvoir épistémique des savoirs locaux, afin de surmonter la dichotomie entre nature et société.

Nous considérons la connaissance scientifique comme un outil fondamental pour démontrer que la crise climatique mondiale est déjà une réalité, affectant toutes les régions à des échelles diverses. Ainsi, une gestion environnementale efficace repose à la fois sur la coopération internationale et sur la reconnaissance de la vulnérabilité historique des peuples et des territoires aux formes les plus diverses de dégradation environnementale d'origine systémique.

Cependant, nous mettons en garde contre le fait que le paradigme scientifique occidental lui-même, eurocentré, insoutenable et dualiste, a contribué à perpétuer un système d'exploitation. Ce phénomène se manifeste par des projets de développement contradictoires, comme l'exploration pétrolière à l'embouchure de l'Amazone, des incohérences sur le marché du carbone et la construction d'infrastructures qui compromettent les droits territoriaux des peuples et communautés traditionnels. Dans ce contexte, il est urgent et essentiel de garantir la participation active des communautés locales aux décisions qui affectent leurs territoires et leurs modes de vie, que ce soit en zones forestières, urbaines ou rurales.

Nous considérons la COP-30 comme la COP de l'Amazonie, car le choix de Belém comme ville hôte est un acte politique et non neutre. Cet événement représente une occasion unique d'aborder la crise climatique et la dégradation de l'Amazonie comme les deux faces d'une même médaille. C'est pourquoi la communauté internationale se réunira en novembre pour discuter non seulement de la transition énergétique ou des mécanismes de marché en général, mais aussi pour exercer des pressions, négocier et décider concrètement du sort de l'humanité. Compte tenu de cette mission, la crédibilité de

---

<sup>1</sup>Ce document a été élaboré après avoir écouté et participé démocratiquement de multiples secteurs sociaux – étudiants, enseignants, fonctionnaires, entreprises, mouvements sociaux, organisations non gouvernementales, activistes et professionnels – dans divers espaces amazoniens.

l'événement ne viendra pas de sa logistique impeccable, mais de sa réelle capacité à intégrer les diverses voix et réalités de la région.

L'OCA défend une vision environnementale large et intégrée, capable de dépasser les interprétations stéréotypées, paysagères et utilitaires de l'Amazonie. Notre région est plus qu'un puit de carbone; défendre la nature et les territoires, c'est défendre la vie, la dignité et l'autonomie des peuples et des communautés qui y vivent. C'est pourquoi nous exigeons que garantir l'intégrité humaine et la justice socio-environnementale en Amazonie soit une responsabilité prioritaire de l'État brésilien, dans le cadre d'un dialogue horizontal avec les autres acteurs politiques.

Cela étant, nos activités de formation, réalisées à travers de colloques, de groupes de recherche et de bulletins d'information ouverts à la communauté, se positionnent en faveur:

1. De dépasser le caractère purement symbolique de la COP-30 en Amazonie, en faisant confiance en la capacité de la conférence à produire des cadres institutionnels et des actions concrètes favorables à la transition climatique juste de la région.
2. De sauvegarder les droits territoriaux des peuples et communautés traditionnels – matérialisés par la démarcation urgente de leurs terres – ainsi que leurs pratiques, connaissances et technologies, de manière intégrée aux engagements d'atténuation et d'adaptation au changement climatique des États, en particulier du Brésil.
3. De la rencontre stratégique entre l'agenda climatique mondial et la formulation des politiques publiques nationales et locales, avec la participation active des acteurs infranationaux, jusqu'à la gouvernance multiniveaux qui constitue le grand héritage politique de la conférence.
4. Du renforcement de la législation environnementale et les institutions qui combattent efficacement la violence rurale, le travail forcé, l'orpaillage illégal, l'accaparement des terres, la déforestation et la dégradation de l'environnement: tels sont les défis historiques auxquels l'Amazonie est confrontée, exacerbés par la concentration des terres et la mise en œuvre de projets à grande échelle qui ne donnent pas la priorité au bien-être des travailleurs et des producteurs locaux.
5. De garantir l'accès aux conditions de vie de base, telles que l'assainissement, l'accès à l'eau, le logement, le travail décent, la culture et la sécurité, en particulier pour les groupes historiquement marginalisés par les politiques publiques, tels que les personnes à mobilité réduite (PMR), la communauté LGBTQIAPN+, les jeunes et les populations des périphéries urbaines de l'Amazonie.
6. D'instaurer l'ouverture d'une représentation régionale du ministère des Affaires étrangères à Belém. Dans une démocratie comme celle du Brésil, écouter plus attentivement les citoyens amazoniens lors de l'élaboration d'une politique étrangère en tant que politique publique est non seulement une obligation, mais aussi une barrière supplémentaire contre le colonialisme interne qui, malheureusement, continue de gangrener le nord du pays.

7. Du renforcement des initiatives régionales, telles que l'Organisation du Traité de coopération amazonienne (OTCA), lié à la défense stratégique des peuples et territoires amazoniens, nous sommes convaincus que la lutte contre la crise climatique exige une coordination efficace entre les États amazoniens. Nous soulignons que la coopération régionale doit être intersectorielle et, au-delà d'un simple instrument diplomatique, être l'expression d'une solidarité partagée entre les peuples de la région panamazonienne.
8. De l'augmentation qualitative et quantitative des investissements dans l'éducation environnementale et les manifestations culturelles comme instruments de transformation sociale. Nous défendons des initiatives éducatives et culturelles intersectionnelles, valorisant la pluralité des savoirs qui constituent la réalité régionale. Investir dans ces activités est essentiel pour renforcer la démocratie, multiplier les technologies sociales proactives et diffuser des contre-discours capables de contrer le négationnisme climatique, ainsi que le racisme et la xénophobie environnementaux dirigés contre les Amazoniens.

Notre souhait collectif, à travers et au-delà de l'opportunité politique générée par la COP-30, est de continuer à former, élargir et soutenir le protagonisme des personnes qui, à différentes échelles, continuent d'être impactés par les modèles d'accès et d'utilisation de la nature, ainsi que par les agendas environnementaux.

Il est essentiel que les États et les organismes de coopération reconnaissent que la construction d'une politique climatique juste et d'une gouvernance environnementale plus démocratique et participative ne peut se faire sans la vulgarisation des connaissances et la promotion de la qualité de vie.

L'OCA plaide donc pour une présence active et autonome des universités en Amazonie, condition essentielle à la traduction des aspirations de l'agenda climatique mondial en actions locales concrètes, plurielles et citoyennes. Nous invitons chacun à nous rejoindre pour préserver une Amazonie dynamique, juste et diversifiée.

Observatoire COP en Amazonie (OCA)